



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

*Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

RESOLUTION DU CONSEIL DES MINISTRES DE LA COMIFAC SUR LE PAIEMENT DES CONTRIBUTIONS EGALITAIRES DES PAYS MEMBRES

Le Conseil des Ministres des pays membres de la COMIFAC, réuni à Brazzaville ce jour 15 mars 2018 en Session Extraordinaire,

Constate l'état critique des finances de la COMIFAC, consécutif au non-paiement des contributions égalitaires des Etats membres. Le Conseil se rend compte que cette situation perdure pratiquement depuis la création de la COMIFAC par les Chefs d'Etat en 2005 ; que cet état de chose est de nature à décrédibiliser l'image de marque de nos pays respectifs vis-à-vis des différents partenaires et sponsors, qui montrent déjà des signes de découragement ;

Et qu'en tout état de cause la COMIFAC créée pour orienter, harmoniser et suivre les politiques forestières et environnementales en Afrique Centrale ; et Institution spécialisée de la CEEAC en la matière, serait ainsi condamnée à une mort certaine sans la manifestation urgente des volontés de nos Etats à payer leurs arriérés et leurs contributions égalitaires.

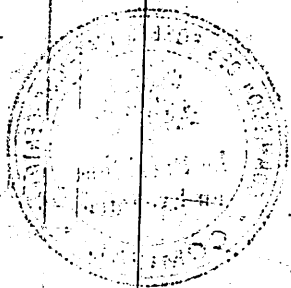
Aussi, le Conseil des Ministres de la COMIFAC exhorte-t-il respectueusement aux Etats Membres respectifs de bien vouloir procéder dans un meilleur délai au paiement de leurs contributions égalitaires et/ou leurs arriérés de contributions aux fins de sauver d'une mort certaine cette importante institution sous régionale à l'heure où l'humanité fait face à une crise environnementale, caractérisée par la menace de notre biodiversité exceptionnelle, et les effets néfastes des changements climatiques.

Le Conseil des Ministres charge la présidence en Exercice d'initier une correspondance de très haut niveau pour sensibiliser les pays membres sur le dépassement de la date du moratoire, sur l'application des dispositions de l'article 20 du traité relatif à la perte du droit de vote ainsi que de tout appui des partenaires de la COMIFAC

**Pour le Conseil des Ministres
La Présidente en Exercice de la COMIFAC**



Mme Francine TUMUSHIME



2

2011/11/11